

Adoption du projet départemental 2022-2028

Discours d'ouverture de la session du lundi 21 mars 2022

Chaynesse Khirouni, Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



Seul le prononcé fait foi.

Mesdames et Messieurs les partenaires du Conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les élu.e.s,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Cher-e-s collègues,

A l'heure où j'ouvre la session départementale l'impossible s'est produit : une guerre aux portes de l'Europe.

Voilà 26 jours que l'Ukraine subit les bombardements des Russes.

Voilà 26 jours que des innocents, principalement des femmes, des enfants leurs doudous sous le bras, des personnes âgées, ont pris les routes de l'exil. Ils sont plus de 10 millions de déplacés et plus de 3 millions de réfugiés à avoir franchi les frontières.

L'Union européenne qui a réussi, depuis sa création à préserver la paix entre ses membres se trouve aujourd'hui bousculée par cette grave crise politique et humanitaire.

L'Europe est une force économique qui pourrait, demain, si elle le décidait, représenter une puissance politique et sociale unique, solidaire, soucieuse du bien-être de ses populations et capable de peser dans un concert des nations qui s'annonce chaotique et incertain.

Certes, cette Europe sociale et politique reste largement à construire. J'ai l'espoir que le prix du sang payé par l'Ukraine ouvre le chemin d'une nouvelle étape dans la construction européenne.

A notre échelle, permettez-moi d'exprimer en notre nom à toutes et tous notre solidarité au peuple Ukrainien et de rappeler l'implication forte du Département dans les dispositifs d'**accueil des réfugiés** fuyant la guerre mais également celle des associations, des communes... toujours en première ligne quand il s'agit de mettre en œuvre la solidarité.

Concernant le département, nos équipes se sont mobilisées dans l'urgence, aux côtés de l'Etat et de l'association Arélia pour accueillir une quarantaine de réfugiés arrivés à Nancy la semaine dernière. Ils sont temporairement hébergés sur le site de **Velaine-en-Haye** qui accueille également nos jeunes migrants isolés reconnus mineurs. Tout un symbole pour celles et ceux qui établissent une distinction parmi les victimes du désespoir...

2

C'est à la lumière de cette actualité, qui nous rappelle combien l'histoire est tragique, que je vous propose de **revenir à notre quotidien paisible et d'appréhender l'exercice républicain auquel nous allons nous livrer** cet après-midi.

Fort de nos sensibilités et de la diversité de nos opinions, nous allons débattre et **délibérer démocratiquement du projet pour les habitants** et les territoires de Meurthe-et-Moselle pour les six prochaines années.

Les Meurthe-et-Mosellans ont, en effet, désigné une nouvelle Assemblée départementale en juin 2021. Elle s'inscrit résolument dans la filiation et un héritage qu'il nous appartient aussi de renouveler car notre responsabilité à l'égard des habitantes et habitants suppose une volonté déterminée d'adaptation de nos politiques publiques aux exigences et aux contraintes du temps, ainsi qu'une audace et une créativité partagée.

Comme l'écrivait Jean Jaurès : « L'histoire humaine n'est qu'un effort incessant d'invention, et la perpétuelle évolution est une perpétuelle création ».

Dans un monde de plus en plus dur à l'égard de plus fragiles, **l'écueil le plus impardonnable serait par conséquent l'immobilisme et la tentation gestionnaire.** C'est en inscrivant le Conseil départemental dans un mouvement constant d'amélioration, qu'il répond à ses missions de justice sociale.

Cependant, la légitimité renouvelée des assemblées en juin dernier est fragile. Elle repose sur une **participation historiquement faible** ; partout en France. Ce message politique, que la crise sanitaire n'a fait qu'accroître, nous oblige.

La **reconquête de la confiance** de nos concitoyens constitue ainsi un progrès à accomplir. C'est l'un des **enjeux des approfondissements démocratiques** inscrits dans le projet départemental.

Nous les mènerons avec des démarches participatives renouvelées et l'association toujours plus étroites des Meurthe-et-Mosellans à leurs politiques publiques, y compris les plus complexes. Je pense par exemple à **l'écoute participative des publics** de la protection de l'enfance mais aussi à la promotion de l'engagement citoyen avec le parrainage ou les familles solidaires, au budget participatif des collégiens, ou encore au développement des services civiques...

A rebours de ce que certains interprètes de l'opinion voudraient nous faire croire, je suis convaincue qu'**il existe dans notre pays une soif de participation, de justice, d'égalité et de refus des préjugés.**

Elle transpire des mouvements qui ont émaillé la vie sociale française ces dernières années : des gilets jaunes aux manifestations de soignants en passant par les élans solidaires qui ont accompagné la pandémie et aujourd'hui le sort des réfugiés ukrainiens.

A notre mesure, dans nos territoires, avec nos partenaires et dans un contexte fait d'opportunités et d'incertitudes, nous avons toutes et tous ici, collectivement, **un morceau d'avenir en héritage** dans un contexte qui ne peut plus ignorer l'urgence de la **transition écologique.**

Le département prendra sa part et poursuivra l'effort déjà engagé. Ainsi, nos émissions de gaz à effet de serre ont été réduites de 21% entre 2016 et 2019 et nous allons établir un nouveau plan de réduction dépassant les obligations réglementaires pour nous inscrire dans une **stratégie bas-carbone.**

Notre engagement dans ce défi est également illustré par la **politique collèges nouvelles générations** et le plan vélo. Cet engagement est appelé à se traduire par une mobilisation dans de nouveaux champs que sont l'eau et les forêts envisagés comme des communs.

Nous prolongerons également l'engagement départemental en matière de protection des **Espaces Naturels Sensibles** tout en nous inscrivant dans l'objectif national de **zéro artificialisation nette**.

Le projet départemental entend traduire cette responsabilité et **accompagner les aspirations sociales et écologiques** de nos concitoyens de manière audacieuse, solidaire et citoyenne.

- **Audacieuse** parce que le Département, chef de file des solidarités humaines et territoriales, est un échelon de l'action publique d'une grande modernité (n'en déplaise à certains). L'action sociale s'y expérimente sans cesse et innove au service du mieux-être des Meurthe-et-Mosellans.
- **Solidaire** parce que dans un contexte marqué par l'individualisme et le repli sur soi, nous faisons le choix assumé du collectif et d'un Département « bouclier social » qui mise sur le pouvoir d'agir des publics et la mise en réseau. Un Département qui protège, accompagne et répare. Un Département qui agit.
- **Citoyenne** enfin, parce que, si nous croyons profondément à l'action publique, nous la concevons comme complémentaire d'une mobilisation de toutes et tous, acteurs de nos territoires, habitantes et habitants, associations, entreprises ou encore collectivités. Avec la volonté que toutes et tous soient partie prenantes de nos politiques publiques.

L'importance accordée par le nouveau projet départemental à la jeunesse et au grand âge s'ancre dans ces enjeux. Ce sont deux étapes de la vie où les fragilités s'additionnent souvent et peinent à s'inscrire dans les priorités de la République.

A ce titre, je regrette fortement le renoncement au revenu universel d'activité et son extension aux 18 – 25 ans, tout comme l'abandon de la loi grand âge, alors que la pandémie a durement éprouvé nos aîné.e.s.

Répondre avec audace et solidarités aux aspirations citoyenne d'autonomie de ces deux générations est par conséquent **au cœur du projet de mandat**.

Sans vouloir résumer ce document riche de l'engagement des élu.e.s de la majorité que je tiens à remercier pour leur implication dans un travail collectif très mobilisateur, je souhaiterais **m'attarder sur quelques propositions. Elles sont emblématiques** des ambitions du projet départemental.

Elles témoignent de cette **présence solidaire du Département singulière tout au long de la vie** et notamment auprès des plus fragiles.

- La première concerne la prévention sanitaire précoce et l'accompagnement des **1000 premiers jours de l'enfant**, période où tout commence et où beaucoup se joue. C'est pourquoi nous développerons les consultations de puériculture et les lieux d'accueil parents-enfant.

Dans cette même perspective, nous orienterons aussi davantage l'intervention sociale dans le milieu de vie des enfants, en privilégiant, chaque fois que cela est possible, l'« aller vers » afin de les protéger au sein de leur milieu familial.

- Les secondes mesures concernent **la jeunesse**, parce qu'une part significative de nos jeunes nous dit qu'elle va mal, qu'elle redoute la précarité et aspire à l'autonomie. Nous allons donc **élargir les conditions d'accès aux contrats jeunes majeurs** qui bénéficient déjà à plus de 600 jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance avec des aides pouvant aller jusqu'à 900 euros par mois.

Nous irons plus loin et expérimenteront **un revenu d'émancipation** s'apparentant à un revenu de base. Les jeunes adultes échappent en effet depuis trop longtemps aux dispositifs protecteurs dont bénéficient les plus de 25 ans.

Dans le cadre de nos débats de l'après-midi, certaines thématiques sont éclairées par des témoins. Le premier témoignage portera sur la jeunesse vulnérable et sera assuré par **Gautier Arnaud-Melchiorre**.

Il vient de rendre un rapport d'une grande sensibilité dénommé « à (h)auteur d'enfants » au Secrétaire d'Etat à la Protection de l'enfance. Il est aussi un ancien enfant protégé de Meurthe-et-Moselle. Un grand merci pour sa présence.

- **Au-delà, la santé** des Meurthe-et-Mosellans est aussi une thématique marquée par une implication départementale renforcée. C'est une préoccupation majeure de nos concitoyennes et concitoyens. Nous voulons participer aux indispensables réponses aux inégalités d'accès aux soins, en lien avec les acteurs de terrain à commencer par les élu.e.s du bloc communal.

Sans nous substituer à l'Etat, nous soutiendrons l'e-santé, la prévention et les regroupements des professionnels de santé qui libère des contraintes de gestion tout en

créant des opportunités de collaborations propices à la coordination des parcours de soin.

- Le combat engagé par le Département **en matière de lutte contre la pauvreté et pour une vie digne** sera poursuivi avec l'engagement dans l'expérimentation « Territoire zéro non recours, aux droits », loin des discours stigmatisant les plus pauvres, souvent accusés de ne pas se mobiliser suffisamment pour sortir de leur situation.

6

Nous ne partageons pas la philosophie et l'approche qui consiste à conditionner le versement du RSA (revenu minimum pour survivre) à un nombre d'heures d'activité.

Les efforts d'insertion en faveur des personnes durablement éloignées de l'emploi seront accentués et notamment orientés vers les secteurs en tension de l'aide à la personne.

Je remercie d'ores et déjà **Mme Sylvie Goossens**, déléguée au sein de l'équipe locale de Nancy et de l'équipe régionale de Lorraine du Mouvement ATD Quart Monde, pour son témoignage sur le thème de la pauvreté.

- Autre engagement emblématique : celui en faveur des **personnes en situation de handicap**. Il sera accentué grâce à plusieurs mesures comme le financement plus important des aides matérielles, l'élargissement progressif de l'offre de service de nuit à l'ensemble des villes moyennes de Meurthe-et-Moselle ou encore avec l'expérimentation inédite de l'accompagnement sensuel et sexuel. Nous ouvrirons ce sujet sans tabou, à l'écoute des associations et des personnes concernées par ces questions.
- Enfin, grande priorité du mandat avec la jeunesse, mais à l'autre bout de la pyramide des âges : les **personnes âgées**. Ces deux publics sont liés par une même aspiration à l'autonomie.

S'agissant de nos aînés, mais cela concerne également les personnes handicapées, je tiens à souligner **nos engagements en direction des aidants** et notre volonté de mailler notre département avec des espaces des répits et d'accompagnement.

De même, et cette orientation était arrêtée bien avant l'affaire Orpéa, qu'il s'agisse des structures accueillant des enfants confiés, des personnes en perte d'autonomie ou de l'intervention à domicile, **les contrôles du Département seront renforcés**. La création

d'une unité de travail mutualisant les compétences de contrôle et d'évaluation sera accompagnée de moyens humains supplémentaires.

Je ne doute pas que **M. Jean-Marie Schleret, Président du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie**, qui a accepté – et je l'en remercie - d'apporter son témoignage sur les enjeux de l'autonomie, reviendra à n'en pas douter sur tous ces sujets.

7

Comme je le précisais, il ne s'agit que de quelques thématiques, volontairement puisées dans le champ des solidarités humaines.

Nos collègues vice-présidentes et vice-présidents auront l'occasion, tout au long de l'après-midi d'explorer les orientations environnementales, éducatives et culturelles ainsi que les thématiques de l'attractivité et de l'aide aux territoires.

Que ces collègues en soient d'ores et déjà remercié.e.s car, en regard de notre organisation de l'après-midi, l'exercice appelle de grandes qualités de synthèse.

Les sujets relatifs à l'environnement ainsi qu'aux relations territoriales seront précédés des témoignages de **Marie-Claude Briet-Clemont, Présidente du CESER** et de **Rose-marie Falque, Présidente de l'association des Maires** que je remercie très chaleureusement pour leurs présences.

Pour conclure, permettez-moi d'évoquer **les femmes et les hommes de la collectivité** et leur rôle déterminant dans la mise en œuvre du projet départemental. En effet, les orientations politiques qui jalonnent ce projet seront prises en charge par les agents du Département qui y injecteront leurs expertises et leurs savoir-faire.

J'envisage cette étape du projet départemental avec beaucoup sérénité car les agents du Département manifestent, au quotidien, **une implication exemplaire**. Et je sais qu'ils ne manqueront pas d'enrichir le projet départemental. Qu'ils en soient d'ores et déjà remerciés toutes et tous comme nos partenaires qui jouent un rôle majeur dans le déploiement de nos politiques publiques dans les territoires. Ils seront également associés à la mise en œuvre du projet départemental.

Une nouvelle page de l'histoire engagée en 1998 s'écrit, à la fois innovante et fidèle aux valeurs de justice et de solidarité. Une étape possible grâce à une majorité solide et unie par un **projet soucieux de justice et d'équité territoriale**.

Notre volonté commune est de ne laisser aucun territoire subir quelque forme de relégation. Le Conseil départemental demeurera le lien entre l'ensemble des acteurs, garant de la solidarité tout à la fois sociale et territoriale, ainsi que d'une exigence de coopération plutôt que de compétition.

Un nouveau dispositif d'appui aux territoires concrétisera cette vocation du Département de soutenir les projets et favoriser les initiatives des collectivités locales, des acteurs économiques et sociaux et des partenaires associatifs sur un échelon de proximité.

À côté des politiques sociales et d'éducation, les **politiques d'aménagement du Département** agissent positivement sur l'attractivité de la Meurthe-et-Moselle, l'emploi et le « bien vivre en Meurthe-et-Moselle ».

Les grandes transitions qui s'invitent dans nos vies, qu'elles soient écologiques, démographiques ou encore numériques sont porteuses de mutations profondes qui risquent de creuser, davantage encore, des fractures sociales et générationnelles qui existent d'ores et déjà.

C'est, plus que jamais, **en mettant l'humain au cœur de nos politiques** publiques dans un contexte sanitaire qui a accentué les fractures et fragilisé les plus précaires, que nous contribuerons à **construire une société réellement solidaire et inclusive**. C'est à cet enjeu que veut répondre le projet départemental 2022 – 2028 et que je suis aujourd'hui très fière de vous soumettre.

Un projet pour une Meurthe-et-Moselle : audacieuse, solidaire et citoyenne !

Je vous remercie.